



Direction Prévention, Valorisation des déchets et propreté Service Prévention et économie circulaire

RESPONSABLE DE SERVICE PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (F/H)

*La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.
Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs en situation de handicap.*

La direction Prévention, Valorisation des déchets et Propreté, située au sein du pôle transition écologique, est composée de 3 services: Prévention et économie circulaire, Collecte et traitement des déchets, et Propreté.

La mission principale consiste à réduire les déchets et à préserver les ressources, avec une volonté affirmée d'innovation favorisant les changements de comportement.

Définition du métier ou de la fonction

Définit, met en œuvre et coordonne les moyens humains, techniques et organisationnels nécessaires au déploiement de la politique de prévention des déchets (prioritaires dans la hiérarchie des modes de traitement des déchets). Il ou elle déploie l'économie circulaire à toutes les échelles et à destination de tous les publics sur le territoire.

Parmi les 14 actions du programme d'économie circulaire figurent l'écologie et le recyclage mises en œuvre au travers de divers objectifs tels que la réduction des déchets, la préservation des ressources matérielles, l'encouragement des particuliers à adopter les pratiques anti-gaspillage, le développement de nouveaux modèles d'économie, le renforcement du retour au sol de la matière organique et le réemploi des matériaux minéraux de construction.

Missions - activités

Initiation, proposition, déploiement, suivi et évaluation

- des différents programmes de prévention de la production des déchets,
- des changements de comportement
- de l'économie circulaire (y compris les achats durables, l'écoconception, économie de la fonctionnalité et écologie industrielle et territoriale)

Élaboration, suivi, animation et mise en œuvre du plan local de prévention des déchets ménagers (réglementaire)

- Élaboration du plan de prévention des déchets
- Piloter, animer et mettre en œuvre le plan local de prévention des déchets
- Participer à l'engagement de la collectivité dans l'économie circulaire sur le territoire en pilotant, en animant et en mettant en œuvre les actions définies de manière transversale avec d'autres services de la collectivité (notamment le développement économique)

Organisation, suivi et optimisation des projets structurants relatifs à la prévention des déchets et à l'économie circulaire

- Sensibilisation et communication sur la gestion de proximité
- Développement du réemploi, EIT, économie de la fonctionnalité, écoconception, communication générale sur les programmes...

Management, encadrement, animation et coordination de l'équipe

- Sensibilisation des publics, relations entreprises et collectivités, relations usagers...

Suivi et contrôle de la réalisation conforme des services à la population par rapport aux objectifs fixés.

Définition et mise en œuvre de la programmation des actions de sensibilisation dans les équipements (existants ou à venir) ou d'une manière générale sur le territoire en partenariat le cas échéant avec les acteurs existants du territoire

Assistance et conseil technique auprès de la direction ou des élus

Gestion administrative (planification, suivi des heures, gestion des congés...) en lien avec le pôle administratif

Participation à la mise en œuvre, à travers la cellule « Relations avec les usagers » **d'actions de communication et de sensibilisation ainsi que des démarches d'assurance qualité**

Positionnement au sein du service ou rattachement hiérarchique

- Rattaché au directeur Prévention, valorisation des déchets et Propreté, le·la responsable de service encadre une équipe de taille humaine
- Il·elle travaille étroitement avec le directeur, les autres responsables de service, chargés de missions ainsi que la chargée de mission « communication engageante et design du service »

Ressources ou compétences requises

Savoirs

- Connaissances en économie circulaire, rudologie, sensibilisation des publics et communication environnementale
- Compréhension de l'environnement territorial et du fonctionnement des collectivités
- Maîtrise du cadre réglementaire de la commande publique, des marchés publics et des finances
- Connaissance des procédures budgétaires et comptables
- Compétence en rédaction de courriers et supports de communication

Savoir-faire

- Forte aptitude à l'encadrement d'équipe, capacité à déléguer
- Capacité d'organisation et gestion des réunions, dossier, analyse et synthèse
- Maîtrise de l'expression écrite et orale de la langue française, outils techniques et communication
- Conduite de projets, animation d'actions et utilisation d'outils informatiques et bureautiques
- Maîtrise des méthodes d'animation pour divers publics et établissement de comptes rendus
- Rigueur, méthode, travail en transversalité, gestion budgétaire et suivi d'activité

Savoir-être

- Qualités managériales et relationnelles
- Organisation méthodique, rigueur, autonomie et capacité d'anticipation
- Capacité relationnelle avec les divers publics, sens de l'animation et de la pédagogie, bonne communication
- Sens de l'intérêt général et du service public, diplomatie et discrétion
- Capacité à rendre compte et sens du travail en équipe
- Créativité et force de proposition

Profil - formation - expérience

- Formation supérieure (Bac+5 ou équivalent), formation dans le domaine de la transition écologique, de l'économie circulaire, de la prévention et de la gestion des déchets
- Connaissances et expériences souhaitées en animation, communication, et mises en œuvre d'actions de prévention et de gestion des déchets
- Appétence forte vis-à-vis des problématiques environnementales

Catégorie statutaire

- Poste de catégorie : A
- Filière : administrative ou technique

Conditions ou contraintes particulières d'exercice du poste

- Horaires de travail : 37 h hebdomadaire sur 5 jours
- Déplacements sur le territoire (permis B obligatoire)
- Réunions et évènements en soirée et week-end
- Présence régulière sur le terrain au contact des différents usagers et acteurs économiques du territoire
- Représentation de la collectivité au sein de différents réseaux

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre d'accompagnement)

avant le 5 juillet 2024

à Madame la Présidente

Communauté d'agglomération de l'Albigeois

CS 70304 - 81024 ALBI CEDEX 9

recrutement@grand-albigeois.fr

Contact :

Pour tout renseignement, s'adresser à :
monsieur Adiouma Sow, directeur prévention, valorisation des déchets
et propreté Tél. : 05 63 76 06 04
